



**DELIBERATION N° 26/030 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DE LA MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES
COMMISSIONS ORGANIQUES ET THÉMATIQUES DE L'ASSEMBLÉE DE
CORSE**

**CHÌ PIGLIA ATTA DI A MUDIFICA DI A CUMPUSIZIONE DI E CUMMISSIONE
URGANICHE E TEMATICHE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

SEANCE DU 29 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf mai, l'Assemblée de Corse, convoquée le 13 mai 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Marie-Claude BRANCA, Françoise CAMPANA, Paule CASANOVA-NICOLAI, Angèle CHIAPPINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Paul-Louis GIANNECCHINI, Vanina LE BOMIN, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Antonia LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Antoine-Joseph PERALDI, Pierre POLI, Jean-Noël PROFIZI, Joseph SAVELLI, Jean-Michel SAVELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Elisa TRAMONI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Paul-Félix BENEDETTI à M. Jean-Noël PROFIZI
Mme Vanina BORROMEI à M. Pierre POLI
M. Paul-Joseph CAITUCOLI à M. Antoine-Joseph PERALDI
Mme Santa DUVAL à Mme Chantal PEDINIELLI
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à Mme Anna Maria COLOMBANI
M. Jean-Charles GIABICONI à Mme Françoise CAMPANA
M. Pierre GUIDONI à M. Georges MELA
M. Ghjuvan'Santu LE MAO à Mme Paula MOSCA
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Flora MATTEI à Mme Nadine NIVAGGIONI
Mme Juliette PONZEVERA à M. Paul-Louis GIANNECCHINI
M. Louis POZZO DI BORGO à M. Hyacinthe VANNI
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Jean-Louis SEATELLI à M. Jean-Michel SAVELLI

Mme Charlotte TERRIGHI à M. Pierre GHIONGA
M. Charles VOGLIMACCI à Mme Angèle CHIAPPINI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, ses articles 23 et suivants,
- SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (56) : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Paule CASANOVA-NICOLAI, Angèle CHIAPPINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI-PAOLI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Pierre GUIDONI, Paul-Louis GIANNECCHINI, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Antonia LUCIANI, Saveriu LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Flora MATTEI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Antoine-Joseph PERALDI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Jean-Noël PROFIZI, Paul QUASTANA, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Elisa TRAMONI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI, Charles VOGLIMACCI

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE de la désignation au sein des commissions organiques et thématiques de l'Assemblée de Corse des conseillers suivants :

- Commission des Finances et de la Fiscalité : Mmes et MM. Anna-Maria COLOMBANI, Lisa FRANCISCI PAOLI, Paul-Louis GIANNECCHINI, Antoine-

Joseph PERALDI, Joseph SAVELLI.

- Commission du développement économique, du numérique, de l'aménagement du territoire et de l'environnement : MM. Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Paul PANZANI et Hervé VALDRIGHI.
- Commission de l'éducation, de la culture, de la cohésion sociale et des enjeux sociétaux : Mmes Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI et Elisa TRAMONI.
- Commission de Contrôle : MM. Paul-Louis GIANNECCHINI, Jean-Paul PANZANI et Antoine-Joseph PERALDI.
- Commission des Compétences législatives et réglementaires et pour l'Evolution statutaire de la Corse : M. Jean-Paul PANZANI et Mme Anna Maria COLOMBANI.
- Commission des Affaires Européennes et des Relations Inter-Méditerranéennes : MM. Hervé VALDRIGHI et Jean-Paul PANZANI.
- Commission des Politiques de Santé : M. Jean-Paul PANZANI, Mmes Frédérique DENSARI et Muriel FAGNI.
- Commission ad hoc sur la politique linguistique de la Collectivité de Corse : Mmes Muriel FAGNI et Elisa TRAMONI.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 29 mai 2026

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026

REUNION DU 29 MAI 2026

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**MUDIFICA DI A CUMPUSIZIONE DI E CUMMISSIONE
URGANICHE E TEMATICHE DI L'ASSEMBLEA DI
CORSICA**

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES
COMMISSIONS ORGANIQUES ET THÉMATIQUES DE
L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Depuis le début de la mandature, l'Assemblée de Corse a procédé à la désignation de ses représentants au sein de divers organismes. Toutefois, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'y apporter certaines modifications.

En effet, à la suite de la démission du Président du Conseil exécutif, le 21 avril dernier, les membres du Conseil exécutif sortant ont repris, conformément à l'article L.4422-18 du code général des collectivités territoriales, l'exercice de leur mandat à l'Assemblée de Corse. Pour maintenir constant l'effectif de cette Assemblée, un nombre équivalent de conseillers, qui avaient été élus sur la même liste qu'eux, ont vu de ce fait leurs mandats interrompus.

Par ailleurs, l'élection, lors de la séance extraordinaire du 4 mai 2026, d'un nouveau Conseil exécutif a vu la reconduction de tous ses anciens membres ; aussi, en vertu du même mécanisme, les mandats des conseillers sortants ont repris, étant précisé, toutefois, que Mme Sandra MARCHETTI, qui entre temps avait démissionné pour convenances personnelles, s'est vu elle-même remplacée par M. Paul-Louis GIANNECCHINI.

Pour autant, l'interruption, même provisoire, de ces mandats a entraîné également celle des affectations, délégations ou représentations dont leurs titulaires avaient la charge. Il convient, par conséquent, de procéder sans tarder au renouvellement, ou au remplacement, de celles-ci.

Pour faire suite aux différents changements intervenus en 2026 dans sa composition, votre Assemblée doit procéder à la répartition de ses nouveaux membres au sein des commissions organiques et thématiques. Vous trouverez en annexe la composition actuelle des commissions.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer,